

Un Pape

Autor(en): **Martin, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 93

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

UN PAPE

La date du 29 août dernier nous rappelait qu'il y a un siècle, mourait à pareil jour, sur la terre d'exil, à Valence (Drôme) le magnanime pape Pie VI. Pourquoi à une époque aussi promptement que la nôtre à célébrer tout centenaire quelque peu important, n'évoquerait-on pas quelques traits d'une mémoire bénie qui ne peut du reste trouver de l'indifférence dans aucun cœur chrétien ? Qu'il nous soit donc permis à ce titre de faire ici mention des circonstances qui se rattachent à la captivité et à la mort de ce Saint Pontife. La Révolution, qui en France, avait bouleversé toute la hiérarchie politique, sociale et religieuse, ne s'était nullement renfermée dans les frontières de ce pays. A la faveur des idées séductrices de liberté, des droits de l'homme, d'émancipation, d'affranchissement etc., propagées de toutes parts par mille divers agents, il ne restait plus en Europe une contrée où elle ne se fût conciliée de nombreux partisans. Dans les Etats pontificaux ces partisans, en nombre relativement restreint, s'étaient principalement recrutés parmi les gens de négociants et la jeunesse éprise de nouveautés. Cette situation des esprits, bien que partielle, ne laissait pas de donner un appoint et devenir à l'occasion une aide puissante au triomphe de la Révolution. On était dans la dernière dizaine d'années du siècle qui allait ouvrir le nôtre. En 1796, le général Bonaparte venait en moins d'une année, de remporter coup sur coup contre les Autrichiens et les Piémontais, les rapides et brillantes victoires de Montenotte, de

Mondovi, de Lodi, de Castiglione, d'Arcôle et de Rivoli. Devant des succès aussi imposants, le roi de Naples et le roi d'Espagne, parents l'un et l'autre de Louis XVI, en faveur de qui s'était formée la coalition européenne dans laquelle ils étaient entrés, songèrent bientôt au contraire à s'entendre avec la France. Ils conclurent donc avec elle dans le secret le plus absolu, un traité par lequel ils se partageaient d'avance entre eux les Etats de l'Eglise. Les trois Légations de Bologne, Ferrare et Ravenne seraient dévolues à la France. Rome et son territoire appartiendrait au duc de Parme, gendre du roi d'Espagne. Le roi de Naples trouverait de son côté sa part dans les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo.

Ce n'est point dans un autre but que de réaliser les articles de ce traité secret, que sans coup férir comme sans préalable déclaration d'hostilités, Bonaparte vient soudain faire invasion dans le territoire des Légations. Justement ému d'un tel événement, Pie VI, par l'intervention de l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier d'Azara, sollicite et obtient un armistice du général français. Cet armistice fut signé à Bologne le 23 juin 1796. L'ambassadeur ne manqua point de s'en faire grand mérite auprès du Pape. La vérité était qu'à ce moment Bonaparte se trouvait dans l'impossibilité de continuer la guerre. Il lui eut fallu pour cela une armée à la fois plus nombreuse et plus solide. La maladie en effet renforcée d'une chaleur torride, en décimait chaque jour les rangs. C'est ce qu'avouait Bonaparte lui-même dans une lettre au Directoire. La faveur, funeste faveur, dont en réalité le Pape fut redevable au chevalier d'Azara, c'est d'être frappé d'une contribution de guerre de vingt millions. Le général français

fut retrouver le père Fauchard. Il s'agissait d'aller cueillir un essaim et de ranger les mouches à miel en bonne place, dans une ruche neuve bien apprêtée, pour leur donner le goût du logis.

C'est qu'il revint très souvent à Sainte-Pexine, le gars de la mère Guite. Il y revint, même les jours où il n'y devait point travailler, attiré par le charme tout-puissant de la jolie fille, dont sa nature inculte, aimante, subissait inconsciemment le pouvoir.

Sa journée finie, il accourait, trouvant toujours moyen de rôder autour de « la Victorine », cherchant un prétexte pour lui parler, pour l'aider dans quelque tâche fatigante, écoutant sa voix comme une chanson berceuse qui plaisait à son cœur. Sans cesse il posait, sur celle qu'il croyait bien être une fille de sa condition, ses yeux épris, captivés, subissant une fascination délicieuse, nouvelle pour lui, et à laquelle il s'abandonnait sans résistance.

La marquise s'en aperçut bien vite, car le parfum qu'exhale l'amour sincère trahit toujours

n'y avait tout d'abord pas pensé. Nombre de tableaux, de statues, de manuscrits précieux durent en outre lui être livrés. A l'effet de conclure un traité de paix définitif, Pie VI envoya à Paris une nonce muni de lettres apostoliques. Au nom des traditions chrétiennes, il y exhorta les fidèles à la soumission aux autorités constituées. Le Directoire porta l'audace jusqu'à lui demander l'annulation de tous les décrets, *offensants pour la France* selon son expression, rendus depuis 1789, notamment le retrait de la condamnation de la *Constitution civile du clergé*. C'étaient purement des impossibilités devant lesquelles les négociations furent rompues à Paris mais reprises quelques semaines plus tard à Florence. Les mêmes demandes y reparurent. Mais Pie VI qui en la circonstance traitait directement avec les commissaires du Directoire leur répondit plein d'un calme et d'une dignité sereine qui les déconcerta : *Ni la religion, ni la bonne foi ne me permettent d'accepter de telles conditions, et je suis obligé en conscience de soutenir ce refus au péril même de ma vie*. Cette noble réponse était dans fait une victoire. Aussi n'osera-t-on plus dans les négociations subséquentes, formuler pareille demande. — Pie VI demeurait toujours dans l'ignorance la plus absolue de la convention secrète de Naples, de l'Espagne et de la France dont le but, nous le savons, était de le dépouiller de ses Etats et de sa souveraineté temporelle. Aussi avait-il demandé au roi d'Espagne dans la pleine confiance qu'il avait en lui, de s'unir avec le roi de Naples dans une commune alliance défensive contre la France : Bonaparte craignait que le Pape de son côté ne fit appel contre lui au secours de quelque puissance. Il se sentait donc

sa présence, pour la femme la moins expérimentée ; et Mue de Lescure savait trop bien par elle-même ce qu'est cet amour pur, absolu, dévoué, pour ne pas reconnaître aussitôt sa présence.

Tout d'abord, elle s'en amusa quelque peu. Cette idylle champêtre devenait une distraction qui rompait l'ennui des longues, longues journées passées dans l'attente, la crainte, l'espérance. Mais, en ne voyant que trop clairement l'adoration silencieuse et profonde dont elle était l'objet, elle ne sourit plus, et plus touchée de la sincérité, de la force de ce sentiment dont Pierre ne faisait, du reste, nul mystère ; visiblement, il désirait ardemment lui en parler, mais une crainte secrète le retenait, tant il avait peur de lui déplaire ; vaguement, il avait une sorte d'intuition l'avertissant que cette fille-là n'était pas une paysanne ordinaire, bien qu'il fût à cent lieues de supposer la vérité. Ses yeux osaient, mais sa bouche restait muette ; la simplicité de son esprit se débattait entre ce désir et cette crainte, et ne trouvait pas la har-

Feuilleton du Pays du Dimanche 14

L'anneau d'argent

Une flamme soudaine passa dans ses yeux sombres. La marquise sourit, amusée et touchée de retrouver, chez ce simple enfant de la Vendée, ce même élan instinctif de bravoure et de galanterie que provoquaient sa grâce et sa beauté parmi les plus fiers gentilshommes.

— EL... et tu y vas rester ici, alors ? demanda Riolleau en hésitant, de peur de lui paraître curieuse, et aussi désireux d'une réponse affirmative.

— Peut-être bien, répondit-elle avec une diplomatie toute féminine, et bien paysanne également.

Pierre parut satisfait de cette réponse, et la laissa enfin en compagnie des bonnes vaches paisibles. Jetant derrière lui un long regard sur la gracieuse silhouette de la Victorine, il s'en